

Paris, le 30 septembre 2025

La Cipav lance une série de vidéos pédagogiques sur les réseaux sociaux pour sensibiliser les jeunes à leur retraite

Souvent perçue comme complexe, abstraite et reléguée à "plus tard" par les jeunes, la retraite est pourtant un sujet central pour l'avenir de chaque actif. Pour combler ce décalage, la Cipav innove avec une campagne de sensibilisation inédite : une série de vidéos pédagogiques, courtes et dynamiques, conçues pour inciter les jeunes à se pencher sur leur retraite dès le début de leur carrière.

Une innovation sur le terrain des jeunes

Avec ce format vidéo, adapté aux codes des réseaux sociaux, la Cipav entend renouveler sa manière de communiquer et aller directement chercher son public là où il se trouve : TikTok, Facebook et YouTube Shorts. **Un choix assumé pour rendre la retraite plus compréhensible et accessible.**

Chaque vidéo permet de **vulgariser les grands enjeux de la retraite** : les fondamentaux, la prévoyance, le cumul emploi-retraite, la pension de réversion, ou encore le rachat de trimestres. Un ton simple, direct, parfois décalé, qui tranche avec la vision institutionnelle d'une caisse de retraite que peuvent avoir les jeunes.

Sensibiliser dès aujourd'hui à un sujet crucial pour demain

La retraite se joue dès les premières années d'activité. Chaque trimestre validé, chaque euro cotisé compte. Même lors des premiers jobs. C'est le message que la Cipav veut faire passer avec sa nouvelle série de vidéos. Objectif : rappeler aux jeunes qu'**il vaut mieux comprendre tôt pour anticiper sereinement.**

La campagne démonte aussi plusieurs idées reçues. Non, les « 25 meilleures années » ne concernent pas les professions libérales. Oui, une seule demande suffit désormais pour liquider ses droits sur info-retraite.fr, même si on a exercé plusieurs métiers sous différents statuts (freelance, salarié etc.) au cours de sa carrière, et du coup cotisé auprès de différentes caisses. Et surtout : l'âge légal ne garantit rien à lui seul. Pour une retraite complète, il faut aussi valider 172 trimestres.

Une campagne de proximité

Au-delà de l'information apportée par ces vidéos, la Cipav propose aussi des outils concrets : rendez-vous personnalisés avec un expert retraite, simulations en ligne, explications sur la prévoyance... L'objectif est clair : **faire de la pédagogie sans jargon, et accompagner les jeunes libéraux dans un sujet qui les concerne déjà aujourd'hui autant que demain.**

Avec cette campagne, la Cipav se montre sous un jour plus moderne, à rebours des codes classiques de la communication institutionnelle. Une innovation qui ambitionne de donner envie aux jeunes de s'intéresser de plus près à leur retraite, dès aujourd'hui !

François Clouet, directeur général de la Cipav, commente : « Depuis plusieurs années, à la Cipav, nous multiplions et diversifions les canaux de communication et les modes d'échange avec nos assurés. Notre objectif, c'est d'être au plus près de leurs besoins et de leur apporter le meilleur service possible. Cette campagne sur les réseaux sociaux y participe, et nous

La Cipav
<https://www.lacipav.fr/>



espérons qu'elle saura donner envie aux jeunes de s'intéresser de plus près à leur retraite, particulièrement les libéraux qui ont souvent des carrières morcelées. »



À propos de La Cipav

La Cipav, caisse interprofessionnelle des professions libérales, est un organisme de droit privé placé sous la tutelle de l'État qui exerce une mission de service public. Elle a la charge de gérer les régimes obligatoires de retraite (base et complémentaire) et de prévoyance au profit des professions libérales qu'elle protège. La gestion du régime de retraite de base, dont les règles sont les mêmes pour toutes les sections professionnelles de professions libérales (caisses des médecins, des vétérinaires, des pharmaciens, etc.), est déléguée par la CNAVPL (Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales).

La Cipav exerce ses missions de service public avec le souci permanent d'amélioration de la performance de gestion, de la qualité de service, de la préservation des droits et des intérêts de la population couverte et la responsabilité d'assurer la pérennité du modèle dans le temps.

Elle a versé en 2024 neuf cent quarante millions d'euros de prestations à ses assurés. Les engagements de la Cipav concernent plus d'un million quatre cent mille professionnels libéraux non retraités qui ont acquis des droits futurs à la retraite auprès d'elle.

Contact médias

Camélia CROYAL - CLAI
+33 (0)6 38 68 78 57 | lacipav@clai2.com

La Cipav

<https://www.lacipav.fr/>

